

Arrêté N°2B-2021-03-10-00013 du 10 mars 2021 complétant et modifiant l'arrêté N° 2B-2020-12-03-009 du 3 décembre 2020 et l'arrêté N°2B-2020-12-09-003 du 9 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Corte.

Le préfet de la Haute-Corse
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes académiques,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 11.

Vu l'arrêté préfectoral 2B-2021-02-12-001 du 12 février 2021 portant délégation de signature à Monsieur Yves DAREAU secrétaire général de la préfecture de la Haute-Corse.

Vu l'Arrêté N° 2B-2020-12-03-009 en date du 3 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Corte.

Vu l'Arrêté N°2B-2020-12-09-003 en date du 9 décembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Carticasi.

Vu les propositions des maires des communes concernées.

Vu les désignations des représentants du président du tribunal judiciaire de Bastia.

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans après chaque renouvellement intégral des conseils municipaux.

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Corse :

ARRÊTE

Article 1er :

Sont désignés membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

Article 2 :

Le Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Corse et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Corse.

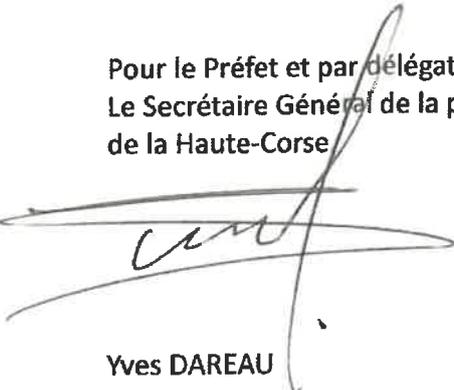
Article 3 :

En application des dispositions combinées des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia (Villa Montepiano – 20407 Bastia Cedex – Tél : 04.95.32.88.66 – Télécopie : 04.95.32.38.55 – Courriel : greffe.ta.bastia@juradm.fr – Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Durant ce délai, un recours gracieux et /ou hiérarchique est également ouvert, lequel aura pour effet d'interrompre et de proroger le délai du recours contentieux précité.

Fait à Bastia, le **10 MARS 2021**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture
de la Haute-Corse



Yves DAREAU

Annexe complétant l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2020

**COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII**

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du Tribunal Judiciaire
AGHIONE	VIELES Francis	ARRIGHI Madeleine	PASQUA Thierry
ALZI	SARKISSIAN Richard	ASTRE ép GIUCANTI Mireille	RISTERUCCI Charles Marie
CAMBIA	VINCENSINI Christian	SALICETTI Mathieu	GUERRINI Jean-Antoine
CAMPITELLO	DIONISI Marcel	MAZZONI Ange-Marie	GRAZIANI Guy
CASALTA	BOZIEGLAV Guy	COLI-INNOCENZI Chantale	VALENTINI ép CAUMARTIN Marie-Françoise
FICAJA	GAMBOTTI Ursule	GALLAND Christian	CAMPANA Marius
ISOLACCIO DI FIUMORBO	GAMBOTTI ép SANTELLI Patricia	SANTELLI Brigitte	ROSSINI Paul
LANO	LESCHI Jean-Bernard	SAVELLI-ANGELI Marie-Claire	RACANIERE épouse VEZZANI Laurence
LA PORTA	GIANNECCHINI Marie-Françoise	POLIDORI Jean-Jacques	SAMARTINI Daniel
LINGUIZZETTA	ROSSI Pierre	ROSSI Jean-Baptiste	CARRY Alexandre
PARATA	ZUCCARELLI Charles Basile	LEONI Antoine Aimé	LEONI veuve DELCOURT Marie Thérèse
PENTA DI CASINCA	CERVETTI Michel	FRANCESCHI Pierre-Jean	GARSI Antoinette
PERO CASEVECCHIE	GIANCOLI Louis	GERONIMI Christophe	MERLE Serge
PIANELLO	VINCIGUERRA Christian	POLETTI Marius	PAOLI Ange Toussaint
PIETROSO	PAOLINI Ghjulia Maria Supp : TRISTANI Matteo	STEFANI Dominique	VINCENSINI Philippe Antoine

PRUNELLI DI CASACONI	CAVECCHIO François Marie	TOGNINI François-Marie	HERROU ép MARIOTTI Martine
QUERCITELLO	LAMBETTI Marina Pierette	De CASABIANCA Marie-Luce	CAMPANA Marius
ROSPIGLIANI	PERALDI Ange-Toussaint	BEAUTEMPS Cédric	GUERRINI Antoine Louis
SANTA LUCIA DI MORIANI	BERENI Philippe	IGLESIAS Cédric	BIGHELLI Jules Laurent
SCOLCA	GRAZIANI Laetitia	GRAZIANI Frédéric	POLI Joseph Louis
SERRA DI FIUMORBU	GIORGI Alexia	MORANDINI Pascal	CHIARI Alain
SOLARO	POLI Madeleine	BONTEMPS Jean-Charles	ACHILLI Dominique
VELONE ORNETO	GIOVACCHINI Stéphane	GIOVACCHINI Jean Baptiste	MURATI Christine
VESCOVATO	FILORI Jean-Marc	MIGNONI Joseph	LUCIANI Jean-Noël
VEZZANI	POGGI Jean-Dominique	CHIOCCA Claude	DESJOBERT Charles Louis

Annexe n°1 modifiant les arrêtés préfectoraux des 3 et 9 décembre 2020

**COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII**

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du Tribunal Judiciaire
CARTICASI	RENUCCI Guy	COQUE Louis-Antoine	CRISTIANI Antoine
CORSCIA	BERNAUD Christian	GRIMALDI Stéphanie	SANTUCCI ép FIESCHI Catherine
FOCICCHIA	TRISTANI Ange-Baptiste Supp : COMENSOLI Didier	ANTOLINI Diane	GOMEZ Yannick
PIETRASERENA	CELERI Dominique	LUCIANI Petru Saveriu	CHIARAMONTI ép ICARD Patricia
TAGLIO ISOLACCIO	MORELLI ép ALBERTINI Christine	EDME Marlène	FILIPPI Louis
TOX	DURIZI Félix	COQUES Antoine Louis	SIMEONI Ange-François
TRALONCA	STRETTA Pierre	BALDACCI Marion	SIMONETTI Don Pierre
VALLE DI ROSTINO	GIOVANNONI Jean-Jacques	NEVEU Nathalie	FERRANDI Jean
ZALANA	VINCENTI veuve GIORDANI Marie-Anne	RENUCCI Marie-Ange	GIULY Jean-Pierre

Annexe n° 2 modifiant l'arrêté préfectoral modificatif du 3 décembre 2020

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
MOROSAGLIA	BRUSCHINI Pierre COGNETTI-TURCHINI Catherine POLIDORI Marie-Honorée	POLIDORI Michel GUIDICELLI Maria	